



FO

FSU

Union
syndicale
Solidaires

CNT



Tant qu'il le faudra

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Sud-Solidaires, CNT et MNL soulignent la détermination affichée encore ce 20 février, par les manifestants et manifestantes dans tout le pays, après plus de deux mois et demi de mobilisation continue malgré les entraves au droit de manifester et aux libertés syndicales.

Le projet de système par points représente un recul pour les droits à la retraite de toutes les générations et particulièrement des jeunes. Le refus de ce projet est là et ancré parmi les salarié.es du privé comme du public.

Le gouvernement et sa majorité doivent se rendre à l'évidence. Les formules générales et les slogans, très souvent mensongers, ne trompent personne. Les critiques et les oppositions se multiplient. Si l'exécutif est poussé dans ses retranchements, pour autant, les OS n'accepteront pas un passage en force au parlement.

Le gouvernement s'obstine alors qu'il est incapable de fournir une évaluation sincère sur l'impact financier et de lever les incertitudes sur le montant des pensions et l'âge de départ à la retraite, ce qu'a souligné sévèrement le Conseil d'Etat.

Le gouvernement refuse d'aborder la question du partage des richesses pour financer les retraites et se place dans une logique de croissance infinie.

D'autre part, les débats à l'assemblée confirment que l'âge d'équilibre, clé de voute de leur système, conduira à imposer un départ à 65 ans et au-delà.

Les travailleuses et les travailleurs ne baisseront pas les bras aussi longtemps que le gouvernement ne retirera pas son projet.

Parce qu'elles contestent le cadrage gouvernemental imposé pour la conférence de l'équilibre et du financement, les organisations tiendront leur propre conférence sur le système de retraite. Lors de cet événement, des experts et des économistes interviendront pour un vrai débat contradictoire sans lettre de cadrage ! Cette initiative sera déclinée sur tout le territoire.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Sud-Solidaires, CNT et MNL dénoncent toutes les inégalités subies par les femmes aggravées par le projet de réforme des retraites. Elles appellent le mardi 10 mars à la grève à 15h40, et à participer aux rassemblements (déjà prévus : Cherbourg 17h30 Théâtre ; Avranches 15h30 Mairie),

Elles proposent de poursuivre les actions sans relâche, sous toutes les formes décidées localement.

Elles appellent à des rassemblements aux lieux habituels dans la Manche le jour où le Conseil des ministres déciderait le passage en force avec le « 49-3 ».

Elles invitent à préparer, par des réunions, AG, distributions etc., la **grande journée de grève interprofessionnelle et de manifestations dans tout le département le mardi 31 mars pour faire échec à ce projet de loi.**